

# En pratique : tous les emballages en plastique à trier



Contactez-nous :  
secretariat@sirtomgrosne.fr / www.sirtomgrosne.fr  
Tél. 03.85.59.26.98

A déposer en vrac :

**Toutes  
les bouteilles**



**Tous  
les flacons  
et bidons**



**Toutes  
les barquettes**



**Tous les  
pots et  
les boîtes**



**Tous les sacs  
et sachets**



**Tous les films**



Pas besoin de les laver,  
il suffit qu'ils soient  
bien vidés.

# Qu'est-ce qui change avec l'extension des consignes de tri?

Avant

**Emballages à déposer en vrac dans le bac de tri**

Bouteilles et f  
en plastique



Tous les papiers,  
emballages et  
briques en carton



Emballages en  
métal



Maintenant

**Emballages à déposer en vrac dans le bac de tri**

Les  
bouteilles  
et flacons  
en  
plastique



+



Tous les autres emballages en  
plastique

Tous les emballages  
et briques en carton



Emballages en métal

